

Qui ne connaît pas encore le TSHM ?



© Graffiti

Le travail social hors murs propose une nouvelle manière de répondre à la précarité. En Suisse romande, une soixantaine de travailleur-se-s s'activent pour que ce métier soit mieux reconnu. Etat des lieux.

Par **Vincent Artison**, travailleur de rue à Yverdon-les-Bains, coordinateur de la plateforme romande des TSHM

Les fossés se creusent entre jeunes et adultes, indigènes et migrants, démunis et nantis. Dans une partie de la population, la stigmatisation devient explicite, virulente et « décomplexée ». Citons le syndrome du « karcher » dans les espaces d'éducation prioritaire ; la tendance à montrer du doigt ceux qui « galèrent » et vivent des rythmes de vie différents ; l'intolérance de certains adultes à l'égard des jeunes en rupture considérés comme des « nuisances » ; le rejet fielleux des personnes d'origine étrangère, etc.

Tant dans les parlements que dans les services sociaux, une tendance lourde apparaît pour criminaliser et culpabiliser les populations à la marge. C'est là que le travail social hors murs (TSHM) dit en substance : Pas si vite ! Essayons d'abord d'« aller vers » elles, jeunes en particulier, essayons de « penser avec » elles et de « faire avec » elles. Mais comment ?

Les fondements du TSHM

Avant tout, il s'agit de respecter les **principes éthiques** établis par la [charte](#) du travail social hors murs. Ces règles de base exigent que l'intervention soit fondée sur la libre adhésion de la personne, l'anonymat et la confidentialité.

Les **modalités spécifiques** du travail social de rue peuvent se regrouper autour de cinq caractéristiques.

1. **La proximité.** Mot clé du travail de rue. Il s'agit d'arpenter la rue et les lieux où se réunissent diverses populations, jeunes et moins jeunes, susceptibles de vivre des situations de précarité. C'est principalement à partir de là, hors toute institution, bureau, service, etc., que se développent les activités d'un-e professionnel-le en travail de rue autour d'une présence bienveillante et/ou d'un accompagnement, individuel ou collectif, social, éducatif et sanitaire.

2. **Les potentialités.** Le TSHM a pour rôle de rendre attentives les institutions partenaires aux potentialités et aux richesses de ces populations. Il interroge les dispositifs en place – qui ont parfois tendance à stigmatiser et contraindre de manière hâtive – et permet ainsi d'améliorer, voire modifier, les programmes qui leur sont destinés.

3. **La médiation.** Le plus souvent in situ, sur le pouce, elle intègre la réflexion et la créativité de chacun-e, ouvre à un esprit de contribution pour la résolution des différends et des problèmes, sans engendrer de longues procédures qui accentuent la vulnérabilité des publics sans thune. Aussi, au travers de ses nombreux contacts avec ce que lui offre la communauté, le TSHM a cette capacité de dresser des passerelles inédites entre des personnes et/ou institutions.

4. **L'intervention précoce.** Sur la base de leurs relations personnalisées, les TSHM sont à même de repérer les premiers signes de situations susceptibles de péjorer la qualité de vie des populations concernées et ont, de ce fait, une posture privilégiée pour agir sur la promotion de la santé.

5. **Le pouls social.** Au contact quotidien avec les personnes les plus précarisées de la société, les travailleur-se-s de rue sont spécialement bien placés pour identifier les questions et problématiques sociales actuelles et à venir.

Un peu d'histoire

La plateforme romande des travailleur-se-s sociaux hors murs est née au début des années 2000. Après diverses rencontres de professionnel-le-s venus d'horizons très différents (social, addiction, jeunesse, santé), il s'est avéré pertinent de trouver un dénominateur commun autour de l'appellation « Travail social hors murs ». Sa spécificité : « aller vers », dans la rue et les milieux de vie de personnes exposées à diverses formes de précarité et de maltraitements.

Aujourd'hui, ce groupe de pairs se réunit autour de plusieurs objectifs. Entre autres :

- l'échange de bonnes pratiques et d'informations
- l'identification de problématiques communes
- la prise de position ouverte et publique sur les thèmes d'actualités, par exemple les zones d'exclusion
- la promotion du travail de rue en Suisse romande
- la rédaction de contenus de séminaires et de supports de formation
- l'élaboration d'un référentiel de compétences
- la publication de recommandations romandes
- la construction d'un plan d'étude pour une formation ciblée
- l'organisation de tables rondes.

Cette plateforme est importante pour un nouveau métier en quête de reconnaissance auprès de son public, de l'opinion, des autorités locales, nationales et internationales. Il importe en effet de le définir encore plus précisément, de lui donner la crédibilité et la légitimité sociales et politiques avec toutes ses spécificités.

La plateforme romande

Certaines questions du TSHM se retrouvent dans d'autres professions, certes. Ainsi, comme un footballeur ou une joueuse de tennis, les travailleur-se-s sociaux hors murs se demandent jusqu'à quel âge ils seront à même d'assumer leur travail. Peut-on être TSHM toute sa vie ? Avoir les liens et les contacts nécessaires dans les milieux de vie de personnes en mouvement permanent ? Avoir les liens dans les réseaux sociaux sur internet ? Servir d'aiguillon social ? Comment éviter la routine, ennemie numéro un du travail de rue ?

Il est courant d'entendre des professionnel-le-s se plaindre d'une sorte de « momification » de leur intervention. Le travail social de rue n'est pas à l'abri de ce phénomène et la plateforme, pour pallier cette réalité, représente un puissant antidote.

S'il s'agit de reprendre du pouvoir d'agir sur sa pratique, d'affirmer ce que produit l'action des travailleurs sociaux de rue, il s'agit aussi de rendre attentive la population aux richesses et aux potentialités de personnes en proie à des processus d'exclusion et de précarisation, latents ou apparents.

La plateforme a rejoint le réseau international [Dynamo](#) à l'automne 2008 afin de participer aux espaces réflexifs, encore relativement peu nombreux dans nos contrées. Cette adhésion lui permet de s'enrichir des pratiques sur le plan international, de penser des formes de solidarité qui sortent des frontières helvétiques et de promouvoir à l'extérieur l'essor du travail de rue en Suisse.

Cette nouvelle forme d'intervention sociale est en général bien accueillie en Suisse romande. Pour preuve, les offres d'emploi de plusieurs TSHM récemment publiées sur REISO. A la différence de nombreux autres pays membres de Dynamo, une des particularités romandes réside dans le fait que le travail de rue ne s'adresse pas uniquement à la population jeune mais également aux adultes, en particulier ceux exposés à des problématiques de marginalisation poussée, d'addictions et de formes diffuses de « clochardisation ».

Malgré cette estime, le travail social hors murs en Suisse romande n'en reste pas moins confronté à certaines difficultés de son action. Ainsi, comment financer un poste de coordinateur romand de la plateforme, nécessaire et urgent, alors même que le TSHM existe pour remettre en question certaines modalités actuelles de financement social ?

- Lire aussi sur REISO : [Travail social hors murs : un métier de funambule](#)